

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 MARS 2013

Délibération n° D-2013-104

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 12/03/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 25/03/2013

Délégation de service public de l'Acclameur - modification de la grille tarifaire, modification de la convention d'occupation et définition du règlement intérieur du mur d'escalade

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Gaëlle MANGIN, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Christophe POIRIER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Annie COUTUREAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Monsieur Gérard ZABATTA, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Madame Julie BIRET, ayant donné pouvoir à Monsieur Frank MICHEL, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Monsieur Guillaume JUIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Madame Elisabeth BEAUVAIS, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE

Direction Animation de la Cité

**Délégation de service public de l'Acclameur -
modification de la grille tarifaire, modification de la
convention d'occupation et définition du règlement
intérieur du mur d'escalade**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

L'Acclameur a été confiée en gestion déléguée à la So Space par contrat de délégation de service public lors du Conseil municipal du 14 mai 2012. A cette occasion, des tarifs ont été votés pour permettre l'exploitation des lieux et activités sauf pour l'accès au mur d'escalade.

Pour ce dernier, compte tenu de son haut niveau d'attrait (ce mur fait partie des plus grandes structures en France), il est nécessaire de proposer des tarifs d'accès à la structure. Pour prendre en compte le fort intérêt des clubs à cette structure, il est proposé que ceux-ci bénéficient de tarifs préférentiels.

En outre, pour favoriser un accès social le plus large possible, des tarifs au quotient familial sont aussi proposés.

Il est proposé d'adopter, à compter du 1^{er} avril 2013, les tarifs « escalade » de l'Acclameur.

Ces tarifs relèvent du budget principal.

Par ailleurs, il est nécessaire d'adapter les dispositions prévues dans la convention d'occupation du mur d'escalade votée lors du Conseil municipal du 15 octobre 2012, en lui substituant la nouvelle convention ci jointe. Le planning d'occupation type de la structure est également joint.

Enfin, il est nécessaire de disposer d'un règlement intérieur de la salle d'escalade, définissant avec précision les conditions d'occupation de cette structure.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter les tarifs « escalade » de l'Acclameur ;
- autoriser Madame le Maire à signer la convention cadre tripartite d'occupation du mur d'escalade ;
- adopter le règlement intérieur de la structure artificielle d'escalade de l'Acclameur.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	6
Non participé :	0
Excusé :	0

Madame le Maire de Niort
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD